Culture Montréal

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025

Février 2024



INTRODUCTION

À propos de Culture Montréal

Culture Montréal est un organisme indépendant et non partisan qui, depuis plus de 20 ans, rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

Culture Montréal prend part aux consultations prébudgétaires afin d'assurer des investissements porteurs et structurants pour le milieu culturel dans un contexte économique fragile.

PRÉAMBULE

Les arts et la culture constituent un secteur stratégique essentiel à la vitalité du Québec et de sa métropole. Pilier de l'identité individuelle et collective, source de créativité et d'innovation, composante clé du développement des territoires et de l'amélioration de la qualité de vie, les impacts de la culture pour la société sont indéniablement positifs et significatifs pour l'économie du Québec. Pour comprendre la portée économique exceptionnelle de ce secteur, on note, qu'avant la pandémie, le PIB du secteur culturel s'établissait à 15 milliards de dollars, dépassant notamment le secteur minier¹. En outre, les industries culturelles et créatives représentent 2,5 % des exportations totales au Québec. À elles seules, les industries créatives de la région métropolitaine de Montréal ont engendré pour le Québec des revenus de plus de 9,4 M\$, dont 6,6 M\$ en retombées directes². Du côté de l'emploi, on note que 60% des emplois en culture sont concentrés dans la métropole³.

Acteur central de la vie culturelle québécoise et montréalaise, le gouvernement du Québec a été le garant de la survie du secteur des arts et de la culture, comme en témoignent les décisions prises pour faire face à l'état d'exception apparu avec la Covid-19. En effet, les

¹ <u>Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien,</u> Compétence Culture, p.12.

² <u>Industries créatives : réussir dans un environnement en mutation rapide</u>, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, n 28

³ Plan d'action pour les ressources humaines en culture 2023-2028, Compétence Culture, p.10.





dépenses en culture des ministères et organismes de l'administration publique du Québec ont atteint des sommets en 2020-2021. Attribuables à l'aide financière provenant des différentes mesures mises en place en raison de la pandémie, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec fait état d'une augmentation des dépenses en culture de 25 % durant cette période critique pour se fixer à 2,35 milliards de dollars, soit à 1,85 % des dépenses consolidées du gouvernement provincial⁴. Près de quatre ans après le début de la pandémie, ce sont donc plusieurs centaines de millions de dollars qui ont été investis par différents ministères du gouvernement du Québec pour appuyer les artistes, artisans, entreprises et organismes culturels et créatifs durement éprouvés.

Cependant, le contexte actuel demeure difficile et la sortie de la pandémie n'est pas encore complétée pour le secteur culturel. L'inflation, la pénurie de main-d'œuvre, l'explosion des coûts relatifs à la production, à l'immobilisation et à la diffusion ainsi que la diminution du « portefeuille culture » des citoyens ont de lourdes conséquences sur un secteur culturel toujours fragile. De plus, l'augmentation post-pandémique de la masse salariale et l'amélioration des conditions professionnelles des travailleurs culturels ont des répercussions sur le déploiement des organisations ainsi que sur le maintien et la qualité de leur programmation. En moyenne, environ 70 % des dépenses des organismes culturels sont consacrées aux salaires et cachets. Ce sont plusieurs secteurs culturels hautement fragilisés tels que les festivals, la danse, le théâtre ou les arts visuels qui peinent aujourd'hui à se remettre en piste. Alors que le budget de l'an dernier se déployait essentiellement autour de la jeunesse, du numérique ainsi que de la promotion, la valorisation et le rayonnement de la culture québécoise, il apparaît primordial que le gouvernement du Québec s'engage, dans le prochain budget, à prolonger ses investissements en culture pour assurer la consolidation du milieu culturel. Miser sur l'investissement et son effet d'accélérateur pour l'économie constitue assurément l'une des principales clés, permettant d'assurer une transition pérenne et la sauvegarde d'une identité culturelle québécoise forte.

RECOMMANDATION 1: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de prolonger pour les quatre prochaines années les investissements réalisés depuis le début de la pandémie afin d'assurer la pérennité du secteur culturel.

⁴ <u>Les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture en forte hausse en 2020-2021, Institut de la statistique du Québec.</u>





1. LES ARTS AUTOCHTONES AU CŒUR DE LA RECONSTRUCTION CULTURELLE

Soutenir la transmission, le développement et le rayonnement des arts et des pratiques culturelles autochtones, c'est s'engager en faveur de la grande démarche de réappropriation et de reconstruction identitaires menée par les Premières Nations. Huitième ville au Canada en termes de population autochtone, Montréal constate néanmoins l'absence d'un lieu phare consacré à la connaissance et à la reconnaissance de la création et du patrimoine autochtones.

RECOMMANDATION 2 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'agir de concert avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada en faveur de la réalisation du projet d'ambassade culturelle et touristique autochtone DestiNATIONS, dont la mission première sera de faire connaître les arts et les cultures des Premières Nations et des Inuits du Québec.

2. LE CŒUR CRÉATIF, FERMENT DE LA VITALITÉ CULTURELLE DE LA MÉTROPOLE ET DU QUÉBEC

Le cœur créatif, c'est l'ensemble des artistes, créateurs, artisans et travailleurs culturels qui, par leurs œuvres et leur travail, agissent comme catalyseurs de la vitalité culturelle du Québec. Mis à rude épreuve depuis le début de la pandémie, le cœur créatif doit maintenant faire face, entre autres, à la pression de l'inflation, la pénurie de main-d'œuvre et l'évolution des habitudes des consommateurs, ce qui contribue à exacerber les enjeux de rétention de personnel et de renouvellement des générations de créateurs. Soutenir le cœur créatif, consiste à maintenir un niveau élevé d'investissement dans la création, la production, la diffusion mais aussi à miser sur la formation.

2.1 Renouveler l'appui au CALQ et à la SODEC

Piliers quant au soutien de l'écosystème créatif, le CALQ et la SODEC ont été en première ligne, durant la pandémie, pour aider les créateurs, artistes, entreprises et organisations du milieu culturel à surmonter les conséquences des mesures sanitaires en vigueur. Au-delà de cette situation d'exception, il importe que ces sociétés d'état puissent poursuivre leur mission première et contribuer de manière structurante au développement du secteur culturel.

En effet, 2024 sera une année cruciale pour le milieu culturel avec notamment une hausse attendue des demandes de soutien à la mission au CALQ. En février, les 450 organisations culturelles soutenues actuellement à la mission au CALQ devront déposer leur demande de subvention pour le prochain cycle quadriennal (exercice initialement prévu en 2022 mais





reporté à cause de la pandémie). Alors que le financement accordé à ces organisations n'a pas été indexé depuis sept ans, plusieurs dizaines d'autres organismes effectueront leur première demande de soutien à la mission.

Du côté de la SODEC, deux mesures structurantes pour le secteur culturel arriveront à échéance en 2025 : les crédits de 5 M \$ par année annoncés dans le budget 2019-2020 pour stimuler l'entrepreneuriat culturel dans le développement de propriétés intellectuelles et de modèles d'affaires innovants, mais aussi le plan d'intervention de mars 2020 qui a doté la SODEC d'un budget historique affecté à la relance économique des entreprises culturelles québécoises.

Il faut ajouter à cela, la situation de très grande fragilité vécue par certains écosystèmes, tels que les centres d'artistes auto-gérés, la danse ou les festivals, lesquels ont fait état ces derniers mois de difficultés structurelles liées au manque de financement public. En outre, les diffuseurs en arts vivants qui jouent un rôle clé au sein du secteur des arts et de la culture en participant à la vitalité de la chaîne culturelle à Montréal et en région, sont confrontés également à des difficultés diverses, telles que l'augmentation des coûts d'entretien des lieux ou d'achat des spectacles, altérant sérieusement leur capacité de se projeter à moyen terme.

RECOMMANDATION 3: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de consolider les budgets du CALQ et de la SODEC afin que ces institutions puissent continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturels.

2.2 Soutenir la production audiovisuelle québécoise

Les entreprises québécoises de production indépendante font face à de nombreux défis qui entravent leurs efforts de produire un contenu original mettant en valeur les talents d'ici. En plus de la hausse des coûts de production et des taux d'intérêt, celles-ci sont confrontées à la forte concurrence des services de diffusion étrangers et au grand impact de la baisse des revenus des télédiffuseurs. Les crédits d'impôt comptent parmi les dispositifs importants du gouvernement du Québec pour soutenir la production audiovisuelle québécoise.

Parmi ceux-ci, le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise (CIRQ) est une manière stable, prévisible et essentielle de compléter les structures de financement des productions et pour favoriser la capitalisation des entreprises québécoises de production indépendante. Les paramètres actuels du CIRQ ne correspondent plus aux besoins des producteurs et ne sont plus compétitifs avec les avantages fiscaux offerts dans les autres provinces. Ils doivent être révisés notamment pour jouer un rôle plus structurant





auprès de l'industrie et éviter les risques de délocalisation des tournages à l'extérieur de la province.

RECOMMANDATION 4 : Culture Montréal vient en appui à l'AQPM et demande au gouvernement du Québec d'ajuster le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise (CIRQ)⁵.

2.3 Revaloriser la philanthropie culturelle

Les crises successives, pandémique et énergétique, l'explosion de la dette et désormais la hausse record de l'inflation mettent en question la capacité de l'État à pouvoir intervenir quoi qu'il en coûte. C'est pourquoi en plus du financement public, il convient de revaloriser la philanthropie culturelle, dix ans après le rapport Bourgie, *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec!*, en vue de renforcer son apport au développement du secteur culturel. Le plafonnement du programme Mécénat Placements Culture depuis presque 20 ans, alors que les montants demandés par les organismes sont en progression constante, constituent l'un des enjeux principaux.

RECOMMANDATION 5 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de bonifier le programme d'appariement Mécénat Placements Culture pour répondre à la croissance des revenus privés des organismes culturels.

2.4 Agir en faveur de la pérennisation des métiers d'art

L'artisan professionnel en métiers d'art joue un rôle majeur dans la restauration du patrimoine bâti. Détenteur d'un savoir-faire traditionnel et de compétences spécialisées, il contribue directement à la permanence de tout un héritage patrimonial. Cependant, le risque est réel de voir disparaître le savoir-faire et l'expertise de ces vieux métiers. Les efforts conjugués du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et du gouvernement du Québec ont permis de mettre sur pied un projet pilote de formation en métiers d'art du patrimoine bâti. Mais il faut maintenant aller plus loin.

RECOMMANDATION 6 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'appuyer le projet du CMAQ de fonder à Montréal un lieu fédérateur de transmission des savoir-faire traditionnels en vue de former une véritable relève artisane au Québec.

⁵ Mémoire consultations prébudgétaires du Québec Budget 2024, AQPM.



3. LA CULTURE, FONDEMENT DE NOTRE IDENTITÉ COLLECTIVE

Fruit de l'évolution de la société tout entière, la culture fait partie intégrante de nos vies et de notre identité. Elle est à la fois l'incarnation d'un héritage, à conserver et valoriser, mais aussi la préfiguration de ce qui nous attend. Elle joue un rôle majeur dans l'épanouissement individuel et dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Elle est ce qui nous caractérise et ce qui nous réunit. La culture est également un instrument de connaissance du monde et de la société. C'est pourquoi il convient de soutenir le développement artistique et culturel à Montréal et au Québec.

3.1 Soutenir un milieu en grandes perturbations

Depuis une décennie, les milieux culturels et artistiques du Québec ont subi une séquence de grandes perturbations qui ont aujourd'hui un impact significatif sur leur capacité à évoluer dans un environnement complètement transformé.

C'est dans cet esprit que les Conseils régionaux de la culture souhaitent bonifier leur intervention dans une vision globale et actuelle ancrée dans les réalités de chaque région en affirmant leur rôle d'organismes de conseils et d'expertises pour l'ensemble des secteurs culturels et artistiques à l'échelle de la province.

RECOMMANDATION 7 : Culture Montréal demande au gouvernement du Québec de soutenir la demande d'aide financière des Conseils régionaux de la culture et de leur réseau, articulée dans sa vision 2024-2027 qui sera présentée au ministère de la Culture et des Communications.

3.2 Renforcer le réseau des musées en région

Situés au cœur de l'écosystème culturel des régions, les musées déploient une offre variée allant de la création d'expositions à la valorisation de notre histoire et la mise en place d'activités éducatives pour les enfants. Cependant, la pérennité du réseau des musées en région repose sur un équilibre fragile.

RECOMMANDATION 8: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de renouveler l'appui aux musées en assurant la récurrence du programme *Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes*, instrument essentiel dans le soutien à la vitalité de l'offre muséale au Québec.



3.3 Soutenir le théâtre jeune public

Institution historique regroupant une trentaine de compagnies jeunes publics, la Maison Théâtre doit déménager dans un lieu permanent et adapté à la diffusion de spectacles de théâtre.

RECOMMANDATION 9: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de soutenir le déménagement de la Maison Théâtre.

4. FAVORISER L'INCLUSION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'inclusion et la transition écologique constituent deux grandes priorités stratégiques qui doivent être au cœur de l'action gouvernementale et de l'expression de la vie culturelle.

4.1 Agir en faveur de l'inclusion et de l'équité

RECOMMANDATION 10: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de consolider le programme *Une école montréalaise pour tous* afin de favoriser l'accès à la culture des enfants issus de milieux défavorisés, dont une part importante est issue de l'immigration, et de soutenir leur réussite éducative.

4.2 Ancrer la culture au cœur de la transition écologique

RECOMMANDATION 11: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'augmenter significativement les fonds d'aide aux immobilisations du MCC et en dédier un pourcentage suffisant pour la rénovation verte ou l'amélioration de la performance environnementale des bâtiments culturels (performance énergétique, sortie du gaz, équipement solaire, etc.).

5. LA CULTURE ET LE PATRIMOINE, PILIERS DE LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

En plus de contribuer à la qualité et à l'amélioration des milieux de vie, la culture et le patrimoine agissent comme les catalyseurs de l'appartenance locale et nationale. En effet, la culture et le patrimoine reposent sur l'idée d'une médiation entre les gens, le territoire et ses lieux. Ils sont l'une des conditions premières de la constitution d'une identité commune et participent à la vitalité, à l'attractivité et au rayonnement du territoire. Relever les défis des





prochaines années suppose de placer la culture et le patrimoine au cœur du développement du territoire.

5.1 Repenser la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement

Unique en Amérique du Nord, la Politique d'intégration des arts à l'architecture stipule qu'environ 1 % du budget total alloué à la construction d'un édifice ou d'un site public doit être dédié à l'intégration d'une œuvre d'art originale.

RECOMMANDATION 12: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de mettre à jour la Politique du 1 % pour qu'elle reflète davantage les enjeux actuels en termes de création artistique, d'accès à une main-d'œuvre spécialisée, d'achat de matériaux et d'inflation.

5.2 Agir pour la sauvegarde du patrimoine religieux

Alors que la liste des édifices patrimoniaux en péril s'allonge dangereusement et que leur destruction s'avère trop souvent une alternative moins coûteuse ou chronophage qu'une restauration dans les règles de l'art, il apparaît urgent de réaffirmer l'importance de la préservation du patrimoine bâti comme un projet commun et mobilisateur qui demande à la fois des règles de protection efficaces mais aussi des mesures de soutien pour le financement des travaux d'entretien ou de sauvegarde.

Le patrimoine religieux est un patrimoine particulièrement précieux et présent sur l'entièreté du territoire. Témoin des prouesses architecturales et artistiques d'ici, il est également gardien de l'histoire des lieux, des communautés religieuses et des rituels passés et présents. Cependant, la situation des églises au Québec est très précaire. Au-delà de la détérioration souvent irréversible des bâtiments, les diocèses sont sans ressources et les fabriques peinent à rassembler les fonds pour engager des travaux nécessaires et coûteux.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec doit favoriser la mise en place d'initiatives qui permettent non seulement une requalification et une réappropriation de ces lieux par la communauté, mais aussi une meilleure accessibilité et visibilité. Il s'agit de les rendre attrayants d'un point de vue récréotouristique, culturel ou même communautaire sans tarir leur potentiel de transmission de savoirs immatériels et leurs nombreux apports à la compréhension multifacette de l'histoire du Québec.

RECOMMANDATION 13: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de renforcer le financement du Conseil du patrimoine religieux du Québec, qui joue un rôle





essentiel dans la sauvegarde du patrimoine religieux québécois et de soutenir les démarches citoyennes de requalification.

6. LE QUÉBEC, PUISSANCE CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Si la culture constitue assurément un important levier de développement, elle est aussi un puissant moteur d'attractivité et de rayonnement du Québec dans le monde. Les tournées de ses organismes artistiques professionnels, la qualité de ses événements internationaux, la performance de ses créateurs, de ses entreprises culturelles et créatives sont autant d'attributs permettant au Québec d'assurer une influence sur la scène internationale. De plus, la croissance du secteur culturel québécois repose en grande partie sur les exportations. Pour continuer d'exister et de rayonner durablement à l'intérieur et en dehors des frontières, il faut miser sur la diplomatie culturelle et continuer d'œuvrer en faveur de la relance des exportations.

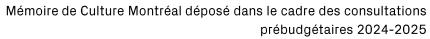
6.1 Placer la diplomatie culturelle au cœur de la politique étrangère du Québec

Présentée comme l'un des fondements de la vision internationale du Québec, la culture s'inscrit dans une orientation essentiellement économique. Son potentiel au niveau diplomatique n'est plus considéré à sa juste valeur, comme ce fut le cas par le passé où elle constituait l'élément moteur de l'affirmation identitaire du Québec sur la scène internationale. Pourtant, les arts et la culture représentent un atout exceptionnel dans la mise en œuvre d'une politique étrangère fondée sur la création et le développement de liens réciproques et à long terme entre les nations, facilitant ainsi les négociations internationales. Une première étape consisterait à mettre l'accent sur le rôle de la diplomatie culturelle en offrant aux diplomates et aux agents de l'action culturelle extérieure une formation adéquate.

RECOMMANDATION 14 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'investir afin de développer un cursus de formation sur la diplomatie culturelle au sein de l'Institut de la diplomatie.

6.2 Soutenir les tournées à l'étranger

Au niveau des tournées à l'étranger, les arts vivants subissent encore les contrecoups de la pandémie et accusent de grandes pertes de revenus autonomes. Au cours des deux dernières années, la majorité des compagnies et des agences francophones a fait état d'une baisse de







plus du tiers des représentations à l'étranger ⁶. L'augmentation du coût de la vie et des frais de transport des tournées, mais également une accentuation du protectionnisme des programmateurs nationaux qui tendent à prioriser des productions locales moins coûteuses, expliquent cette difficulté de la reprise de leurs parts de marché international⁷. Le secteur jeune public dont le modèle d'affaires repose tout particulièrement sur la tournée, est particulièrement exposé à cette situation.

RECOMMANDATION 15: Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'investir dans les programmes d'aide à l'exportation et de soutenir le développement de marchés culturels, en renouvelant notamment son appui aux vitrines culturelles afin de faciliter la signature de contrats.

⁶ Fragilisation de l'écosystème des arts de la scène, CINARS, p.16.

⁷ <u>Fragilisation de l'écosystème des arts de la scène</u>, CINARS, p.18.



ANNEXE

Culture Montréal recommande de :

- 1 Prolonger pour les quatre prochaines années les investissements réalisés depuis le début de la pandémie afin d'assurer la pérennité du secteur culturel.
- 2 D'agir de concert avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada en faveur de la réalisation du projet d'ambassade culturelle et touristique autochtone DestiNATIONS, dont la mission première sera de faire connaître les arts et les cultures des Premières Nations et des Inuits du Québec.
- **3** Consolider les budgets du CALQ et de la SODEC afin que ces institutions puissent continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturels.
- **4** | D'ajuster le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise (CIRQ), en appui à l'AQPM.
- **5** | Bonifier le programme d'appariement Mécénat Placements Culture pour répondre à la croissance des revenus privés des organismes culturels.
- **6** D'appuyer le projet du CMAQ de fonder à Montréal un lieu fédérateur de transmission des savoir-faire traditionnels en vue de former une véritable relève artisane au Québec.
- 7 | Culture Montréal demande au gouvernement du Québec de soutenir la demande d'aide financière des Conseils régionaux de la culture et de leur réseau articulée dans sa vision 2024-2027 qui sera présentée au ministère de la Culture et des Communications.
- **8** | Renouveler l'appui aux musées en assurant la récurrence du programme *Appel de projets* pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes, instrument essentiel dans le soutien à la vitalité de l'offre muséale au Québec.
- 9 | Soutenir le déménagement de la Maison Théâtre.
- **10** | Consolider le programme *Une école montréalaise pour tous* afin de favoriser l'accès à la culture des enfants issus de milieux défavorisés, dont une part importante est issue de l'immigration, et de soutenir leur réussite éducative.





- 11 D'augmenter significativement les fonds d'aide aux immobilisations du MCC et en dédier un pourcentage suffisant pour la rénovation verte ou l'amélioration de la performance environnementale des bâtiments culturels (performance énergétique, sortie du gaz, équipement solaire, etc.).
- **12** Mettre à jour la Politique du 1 % pour qu'elle reflète davantage les enjeux actuels en termes de création artistique, d'accès à une main-d'œuvre spécialisée, d'achat de matériaux et d'inflation.
- 13 | Renforcer le financement du Conseil du patrimoine religieux du Québec, qui joue un rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine religieux québécois et soutenir les démarches citoyennes de requalification.
- **14** D'investir afin de développer un cursus de formation sur la diplomatie culturelle au sein de l'Institut de la diplomatie.
- **15** D'investir dans les programmes d'aide à l'exportation et de soutenir le développement de marchés culturels, en renouvelant notamment son appui aux vitrines culturelles afin de faciliter la signature de contrats.